

Éditorial

HERVÉ BENOIT
RÉDACTEUR EN CHEF

Le paradoxe de la normalisation résulte aujourd'hui d'un conflit de normes : d'un côté la norme médicale fondée sur la mesure de l'écart à la moyenne statistique, dont la courbe de Gauss est à la fois l'instrument et l'emblème, et qui a longtemps fonctionné comme justification de la mise à l'écart du système éducatif de cohortes entières d'enfants et d'adolescents, promis à des carrières scolaires entières dans des établissements de santé, comme par exemple les Instituts de rééducation (IR) puis les Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (Itep) à partir de 2005¹, qui accueillent « *les enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages* ». D'un autre côté, se développent depuis le début du XXI^e siècle, à partir de la philosophie existentielle de Sören Kierkegaard, les théories de la singularité, irréductibles au curseur de la normalité comme marqueur de la plus ou moins grande différence : « *Au rebours d'une logique disjonctive, écrit Charles Gardou, fondée sur une conformité fantasmatique, l'optique inclusive se caractérise par la capacité collective à conjuguer les singularités, sans les essentialiser.* » (2012, p. 43).

Pour Jean-Michel Pérez, nous sommes entrés dans les turbulences des « *débats de normes contradictoires* » (2015, p. 34), où interfèrent injonctions internationales (ONU, 2006² ; Unesco³, 2009 ; OMS⁴, 2011), législation française, avec la loi de 2013⁵ qui affirme que le Service public d'éducation « *veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction* », et résistances persistantes qui transparaissent depuis 2005 dans des rapports (Blanc, 2011 ; Campion et Debré, 2012) qui témoignent bien des divergences actuelles de normes, entre un système

-
1. Décret n° 2005-11 du 6 janvier 2005, portant création des Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques.
 2. ONU. (2006). *Convention relative aux droits des personnes handicapées*.
 3. Unesco. (2009). *Les principes directeurs pour l'inclusion dans l'éducation*. Paris : Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture.
 4. OMS. (2011). *Rapport mondial sur le handicap*. Organisation mondiale de la santé, Banque mondiale.
 5. Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, article 2.

éducatif historiquement structuré sur un mode dual de séparation des filières et un système à voie unique pour tous.

C'est que la tectonique des plaques épistémologiques est encore bien mouvante et que l'approche anthropologique, écologique et pédagogique, qui sous-tend le droit à l'inclusion, est toujours contrebattue par le modèle bio-médical de la recherche, une fois pour toutes inféodé à la conviction que l'explication des conduites humaines doit être plutôt recherchée dans les déterminants biologiques des sciences de la nature que dans les déterminants environnementaux des sciences humaines. L'hypostase de la différence, parce qu'elle se fonde par définition sur les indices de surface, accuse les discontinuités et nous éloigne du profondément humain, du continuum d'humanité qui fait que ce n'est pas le visage de l'autre que je vois, c'est l'autre.

Pour surmonter les obstacles culturels, voire les obstacles épistémologiques, qui s'interposent, le cheminement de pensée passe par une réflexion sur la norme et le contexte, et par une réhabilitation du contexte qui implique de cesser de prétendre appréhender la normativité de manière *absolue*, en indifférence à la situation sociale, relationnelle, pédagogique. Les *troubles*, au même titre que les autres conduites humaines n'ont pas vocation à être définis à environnements stables et constants, car ils ne sont pas assimilables aux phénomènes de type physique étudiés en sciences expérimentales.

Bonne lecture

Références

Gardou, C. (2012). *La société inclusive, parlons-en !* Èrès, 170 p.

Kierkegaard, S. (1971). *Œuvres complètes*. Paris : Ed. de l'Orante.

Pérez, J.-M. (2015). Normes, École et handicap : la notion d'inclusion en éducation, *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 70-71, 25-38.